

L'étiquette **alimentaire**

Bien **regarder**. Bien **manger**.
Faire les **bons choix** pour être
un **consommateur responsable**

Nutrition Facts

180g (6.3oz) per container
Serving size 1 cup (180g)

Calories **165**

Total Fat	2g
Saturated Fat	2g
Trans Fat	0g
Cholesterol	0mg
Sodium	0mg
Total Carbohydrate	18g
Dietary Fiber	2g
Total Sugar	5g
Added Sugar	4g
Protein	11g
Vitamin D	20%
Calcium	16%
Iron	15%
Potassium	8%
Vitamin A	9%
Vitamin C	11%
Thiamin	18%
Iodine	10%



Nutrition Facts

4 servings per container
Serving size 1 cup (180g)

Calories **245**
per serving

Amount/serving	% Daily Value*	Amount/serving	% Daily Value*
Total Fat 12g	14%	Total Carbohydrate 34g	12%
Saturated Fat 2g	10%	Dietary Fiber 2g	25%
Trans Fat 0g		Total Sugar 5g	8%
Cholesterol 0mg	3%	Includes 4g Added Sugar	
Sodium 210mg	9%	Protein 11g	

Vitamin D 4mcg 20% · Calcium 215mg 16% · Iron 3mg 15% · Potassium 380mg 8%

Vitamin A 9% · Vitamin C 11% · Thiamin 18% · Iodine 10%

% Daily Value
**100% Daily Value
of a nutrient means that
a serving of food
contributes to a
daily diet of 2,000
calories a day. It
may be different
from other
nutrition advice.

Per 1 cup serving



Tous les emballages présentent des indications légales obligatoires qui fournissent de précieuses informations sur le produit alimentaire.

Avant d'acheter, soyez attentif aux mentions suivantes

LA DÉNOMINATION DU PRODUIT

- elle indique clairement ce qu'est le produit ;
- elle n'est pas la marque.

LA LISTE DES INGRÉDIENTS

- elle est toujours accompagnée d'un titre dans lequel figure le mot « ingrédients » ;
- elle liste tous les ingrédients qui sont utilisés lors de la fabrication ;
- elle mentionne les ingrédients par ordre décroissant de poids lors de leur utilisation pour la fabrication du produit.

LES ALLERGÈNES

- ce sont des ingrédients qui peuvent causer des allergies ou des intolérances chez certaines personnes ;
- ils sont clairement mis en évidence (en gras, en couleur...) dans la liste des ingrédients ;
- en l'absence de liste d'ingrédients (ce qui est autorisé pour certains produits), les allergènes se trouvent après le mot « Contient ».

LA QUANTITÉ NETTE

- elle est exprimée sur l'emballage en litre, centilitre, millilitre pour les produits liquides et en kilogramme ou gramme pour les autres produits ;
- dans certaines exceptions, elle n'est pas mentionnée.

LA QUANTITÉ DES INGRÉDIENTS QUI FIGURENT EN IMAGE OU SONT MENTIONNÉS SUR L'EMBALLAGE OU SONT CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- la quantité de ces ingrédients utilisée au moment de la fabrication est exprimée en pourcentage ;
- ce pourcentage figure soit dans la dénomination du produit soit dans la liste d'ingrédients à côté de l'ingrédient en question.

Après le 8 décembre 2023, toutes les bouteilles de vin vendues dans l'Union européenne, quel que soit leur pays d'origine, devront afficher des informations concernant les ingrédients, les valeurs nutritionnelles, les allergènes.

Pour la première fois, les producteurs ont la possibilité de mettre à disposition la déclaration nutritionnelle complète et la liste des ingrédients par voie électronique (par exemple via un QR code).



LE **NOM ET L'ADRESSE** du responsable de l'information sur l'emballage

LA DATE DE DURABILITÉ MINIMALE OU LA DATE LIMITE DE CONSOMMATION

- pour les produits très périssables qui doivent être consommés rapidement, la date limite de consommation est indiquée après la mention « à consommer jusqu'au... » ;
- pour les autres produits, une date de durabilité minimale est indiquée après la mention « à consommer de préférence avant le... » si la date comporte l'indication du jour ou après la mention « à consommer de préférence avant fin... » dans les autres cas ;
- certains produits ne doivent pas mentionner de date de durabilité minimale.

CONDITIONS DE CONSERVATION ET CONDITIONS D'UTILISATION

Si nécessaire, il est indiqué comment le produit doit être conservé (au froid, à l'obscurité, au sec...) et utilisé (à consommer dans les x jours après ouverture...).

CONSEILS DE PRÉPARATION

Si nécessaire, il est indiqué comment faire un usage approprié du produit alimentaire (ajouter de l'eau, réchauffer à x °C...).

LE PAYS D'ORIGINE OU LE LIEU DE PROVENANCE (dans certains cas)

Cette mention est obligatoire :

- en cas de doute quant à l'emballage qui suggère une origine qui ne correspond pas avec l'origine ou la provenance réelle ;
- pour certains produits (certaines viandes, l'huile d'olive, le miel...).

LE TITRE **ALCOOMÉTRIQUE** (teneur en alcool)

- la quantité d'alcool est fournie en pourcentage pour les boissons qui contiennent plus de 1,2% d'alcool ;
- la quantité d'alcool est suivie du symbole « % vol » et peut être précédée du terme « alcool » ou de l'abréviation « alc. ».



LA **DÉCLARATION NUTRITIONNELLE**

VALEUR NUTRITIVE MOYENNE PAR	100g
ENERGIE :	1564 kJ / 370 kcal
MATIÈRES GRASSES	5,0 g
DONT ACIDES GRAS SATURÉS	2,0 g
GLUCIDES :	75,0 g
DONT SUCRES	50,0 g
FIBRES ALIMENTAIRES :	4,5 g
PROTÉINES :	4,0 g
SEL :	0,6 g

- elle se présente le plus souvent sur l'emballage sous la forme d'un tableau ;
- elle mentionne toujours la valeur énergétique, la quantité de matières grasses, d'acides gras saturés, de glucides, de sucres, de protéines et de sel ;
- ces mentions obligatoires peuvent être complétées entre autres par la quantité d'amidon, de fibres, de vitamines et de minéraux.

Toutes ces indications doivent être clairement visibles et lisibles sur l'emballage dans une taille de caractère de minimum 1,2 mm (sauf pour les petits emballages).

Pour **plus d'infos**,

appelez le **Contact Center** du SPF Economie

TÉL. : 0800 120 33 (NUMÉRO GRATUIT)

DISCLAIMER: Cette brochure est un résumé des principaux éléments qui constituent les dispositions légales en matière d'étiquetage des denrées alimentaires. Pour une application correcte de la réglementation en la matière, référez-vous au règlement (UE) n° 1169/2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires.

Éditrice responsable : Séverine Waterbley
N° d'entreprise : 0314.595.348
187-23